



**Conseil économique
du Nouveau-Brunswick inc.**

Améliorer la gouvernance locale

Mémoire présenté au ministre des Gouvernements locaux
et ministre responsable de Service Nouveau-Brunswick

Le mercredi 13 juillet 2011
Moncton, Nouveau-Brunswick

Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) existe depuis 1979. Il représente près de 1 000 membres de tous les secteurs de l'économie et provenant de toutes les régions de la province.

Mission

Rassembler et mobiliser la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick pour promouvoir son développement et sa compétitivité.

Vision

Être le chef de file de la communauté d'affaires francophone du Nouveau-Brunswick.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
RECOMMANDATIONS	5
CONCLUSION	6

INTRODUCTION

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) désire faire entendre sa voix en présentant un mémoire au ministre des Gouvernements locaux et ministre responsable de Service Nouveau-Brunswick dont les recommandations seront centrées sur l'importance d'améliorer la gouvernance locale.

D'entrée de jeu, le CÉNB est d'avis que le développement économique de la province et des régions francophones passe par une amélioration de la gouvernance locale. Une grande partie de la communauté francophone vit dans des régions rurales, majoritairement non incorporées. Par conséquent, elle ne bénéficie pas des outils, des ressources et des mécanismes utiles à la mise en œuvre d'actions de développement économique.

D'une part, il est très difficile de travailler efficacement à un développement économique cohérent parce qu'il y a beaucoup trop d'entités de gouvernance locale dans la province. Ce grand nombre de joueurs a un coût administratif énorme sans compter l'effet du dédoublement d'infrastructures, d'équipements et de services. De plus, les régions connaissent un exode et un vieillissement de la population réduisant la population active et posant un réel défi au maintien des services existants.

D'autre part, à cause de la structure organisationnelle des régions non-incorporées (pas de structure juridique), ces dernières offrent moins d'opportunités ou d'occasions (associations, activités, services, emplois, etc.) qui puissent engager les jeunes dans leurs régions. Il devient donc plus difficile de les retenir ou de les attirer. Ce désengagement se traduit aussi en de taux de décrochage et d'analphabétisme alarmants. La main-d'œuvre moins abondante et moins formée pose des défis importants aux entreprises francophones relativement au recrutement de travailleurs spécialisés et au renouvellement de la main-d'œuvre.

Enfin, il est prouvé qu'une région qui se prend en main crée un effet de levier majeur en responsabilisant sa population, en créant un effet de solidarité et en favorisant des actions concertées. Il est temps d'améliorer la gouvernance locale afin d'assurer des régions viables et responsables de l'ensemble de leur développement. L'objectif est clair soit avoir des régions mieux organisées et plus efficaces.

RECOMMANDATIONS

Le CÉNB formule les recommandations suivantes afin d'assurer la viabilité des régions rurales et des centres urbains de la province :

- Développer ou déterminer, dans un premier temps, un modèle de gouvernance juste et équitable pour l'ensemble des régions de la province avant d'instaurer des mesures individuelles rapides qui ne cadreront peut-être pas dans une stratégie globale à long terme.
- Débuter la mise en place de cette réforme de la gouvernance locale le plus rapidement possible; mais, implanter progressivement les nouvelles mesures avec des incitatifs qui visent l'atteinte des objectifs de façon à faciliter le processus et à ne pas vexer les communautés et leurs habitants.
- Associer le modèle de gouvernance au développement économique des régions et de la province.
- Reconnaître les besoins de chaque catégorie de régions, y compris les besoins des municipalités (infrastructures, services, développement).
- Travailler à une approche associative et collective :
 - mettre en commun des biens et services qui permettraient la réalisation de travaux, de projets, d'infrastructures ou l'embauche de capital humain tout en minimisant les coûts liés à ces services pour la gouvernance;
 - collaborer avec les autres ministères pour réaliser et réussir la mise en œuvre du nouveau modèle de gouvernance;
 - regarder de plus près les occasions de coopération entre les secteurs publics et privés (une plus grande place pourrait être faite au secteur privé pour ainsi partager des investissements nécessaires à l'achat ou à la réalisation d'infrastructures et d'équipements coûteux).

- Favoriser l'accélération et faciliter l'incorporation des régions qui le veulent en éliminant la gratuité administrative dans les DSL.
- Mettre sur pied des programmes d'appui ou des incitatifs qui encouragent l'incorporation et l'adoption du modèle d'amélioration de la gouvernance choisi.
- Modifier l'environnement fiscal des régions non-incorporées :
 - ajuster graduellement le taux de taxation des régions en proportion des avantages reçus et des services de proximité afin d'éliminer les inégalités;
 - augmenter progressivement l'impôt foncier des régions non-incorporées pour les inciter à s'incorporer.
- Gérer le système des évaluations foncières de façon à éviter les augmentations rapides et démesurées.
- Privilégier la transparence en communiquant clairement les changements apportés à la gouvernance, au régime d'impôt foncier et au mode d'évaluation foncière.

CONCLUSION

Il est devenu incontournable que les gouvernements locaux soient habilités, tant sur le plan législatif que financier, à assumer une plus grande part des responsabilités au niveau des services offerts et du développement. Ces nouvelles responsabilités exigent toutefois des changements au niveau de l'organisation de la gouvernance locale et la création d'un environnement beaucoup plus propice aux changements. Les municipalités et les régions de la province doivent être plus fortes, plus viables et capables de se doter des expertises nécessaires pour relever ces défis.